

# Le Stalexique

Mars & Avril 2017 Volume 31 No. 2

LA PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ À L'ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION À L'ORGANISME COMMUNAUTAIRE « LA MAISON DE L'ABONDANCE »



Sur la photo : M. Jean-Philippe Clément, directeur, Madame Lise Bossé, présidente, M. Michel Bourassa, maire, Messieurs Gilles et Bernard Lafrenière, membres du Conseil d'Administration

Photo prise le 22 mars 2017

Pour les membres du Conseil Municipal, il était impératif d'apporter une aide financière de 5000 \$ à la Maison de l'Abondance, aide nécessaire afin de faire l'acquisition d'un nouveau camion pour bien répondre et assurer les grands besoins pour lesquels elle est régulièrement sollicitée.

Considérant le contexte économique, dans lequel nous vivons présentement, pour plusieurs familles, les besoins sont grandissants et la Maison de l'Abondance, organisme communautaire bien implanté dans la paroisse, est là pour répondre au bienêtre des nôtres! Nous en profitons d'ailleurs pour témoigner notre appréciation!

#### Dans ce numéro :

Mot du maire	2
Nouvelles Municipales	3
Informations Générales	13
Procès-verbaux	14
Place aux organismes	16

#### **MOT DU MAIRE**



Concitoyens, Concitoyennes,

Tel que nous vous l'avions annoncé en février dernier, la réalisation du projet « Écocentre » constitue une de nos priorités. Nous travaillons présentement à la mise en place de ces nouveaux services et infrastructures, soit de se doter de nouvelles mesures pour continuer d'améliorer la récupération et ainsi détourner de l'enfouissement davantage de résidus, tout comme plusieurs autres municipalités.

Ces interventions concrètes ainsi que la participation des citoyens et des différents acteurs du territoire, permettront d'augmenter de façon substantielle la performance environnementale de notre milieu, étant une nécessité d'améliorer notre environnement tout en améliorant la qualité et la diversité des services offerts, il en devenait impératif pour le conseil municipal de réaliser ce projet qui devrait être actif pour le 1er juin 2017. (Ouverture officielle).

L'Écocentre sera situé à l'arrière du garage municipal (route 349) facilement accessible et avec des employés qui seront prêts à bien vous recevoir, ayant reçu une formation appropriée pour bien vous diriger, selon les matières apportées. D'ailleurs, vous recevrez un guide complet d'informations diverses, et des étapes à suivre, afin de bien utiliser votre écocentre, selon les matières acceptées, ainsi que les heures d'ouverture et autres.... La gestion du site sera effectuée par la municipalité et nos employés vous renseigneront sur les meilleures manières de recycler ainsi que sur les autres programmes verts de la municipalité.

#### **POURQUOI FAIRE UN ÉCOCENTRE:**

- Respect de l'environnement
- Dans un contexte de développement durable
- Virement vert que prend la municipalité dans le but d'embellir notre milieu de vie
- Éviter les gros encombrants aux différents site à rebuts
- Réduire le tonnage de matières résiduelles vers le site d'enfouissement
- Diriger les matière récupérées vers les bons endroits pour en faire la revalorisation et/ou le réemploi.



ÉCOCENTRE (en bref): Site aménagé principalement axé sur le réemploi et la récupération de matières. Il se distingue en récupérant une large gamme de matières d'origine domestique (ordures exclues), incluant les résidus verts, les déchets domestiques dangereux, les encombrants et les résidus de construction, rénovation de démolition, etc. <u>Le tri à la source pratiqué par les citoyens dans les écocentres évite l'élimination d'une quantité importante de matières résiduelles en permettant leur réemploi ou leur valorisation.</u>







Ensemble, poursuivons à mettre des efforts pour une société sans gaspillage et une meilleure utilisation de nos ressources.

Micbel Bourassa, maire.

# Plusieurs offres d'emploi sont disponibles :



- Coordonnateur(trice) du camp de jour
- Préposé(e) à l'accueil au Parc Riverain Sacacomie
- Préposé(e) à l'écocentre (2 postes)
- Journalier(ère) des espaces publics et des parcs (2 postes)

DATE LIMITE POUR POSTULER: 24 AVRIL 16H30

Consulter le site web de la municipalité pour connaître tous les détails concernant ces postes : http://www.saint-alexis-des-monts.ca/Emploi.html

\*\*\*Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez consulter le détail des postes directement à nos bureaux au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts\*\*\*

\*\*\*Sur votre CV et/ou votre lettre de motivation, il est très important d'indiquer le ou les postes pour lesquels vous désirez postuler. \*\*\*

# Comment faire pour postuler?

Prière de nous faire parvenir votre curriculum vitae <u>en personne</u> ou <u>par la poste</u> en mentionnant pour quel(s) poste(s) vous désirez postuler à l'attention de Sylvie Clément, directrice générale au 101 Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts, JOK 1V0 ou <u>par courriel</u> à l'adresse suivante : <u>sclement@saint-alexis-des-monts.ca</u>

#### Vous n'avez pas de curriculum vitae?

Rendez-vous à nos bureaux pour obtenir le formulaire d'embauche et compléter le avec tous les renseignements nécessaires.

Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais <u>nous communiquerons uniquement</u> <u>avec les candidat(e)s retenu(e)s.</u>

\*\*\* Veuillez prendre note que <u>si votre candidature nous a déjà été soumise</u>

<u>dans le passé</u> et que vous êtes intéressé par ce poste, prière de <u>nous retourner</u>

votre curriculum vitae pour que votre candidature soit considérée.\*\*\*

#### **NOUVELLES MUNICIPALES**

# ENTRETIEN DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET INSPECTION DES BORNES FONTAINES



Les employés municipaux procèderont à <u>l'entretien du réseau</u>
<u>d'aqueduc et à l'inspection des</u>
<u>bornes fontaines Les travaux devront se faire à la mi-mai et principalement de nuit.</u>

Conséquemment, il peut y avoir une <u>légère</u>

<u>baisse de pression d'eau</u> et que votre <u>eau</u> soit brouillée.



#### Que faire en cas d'eau brouillée?

- Nous vous conseillons d'ouvrir le robinet d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau devienne incolore;
- D'effectuer le lavage de tissus en dehors de cette période.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer à l'administration municipale au:

(819) 265-2046

#### **CONCOURS DE PHOTOS**



Considérant le grand succès obtenu et l'appréciation que vous nous avez manifestée, **nous renouvellerons le concours de photos pour l'an 2018**, tout en conservant le même concept, qu'il soit un outil utile et qu'il serve d'aide-mémoire selon les mois et/ou les saisons, tout en vous tenant au courant des dates importantes à retenir, des événements importants ou des différents travaux à surveiller.

Afin de bien illustrer chacun des mois, nous demandons votre collaboration pour fouiller dans votre collection de photos ou prendre des photos de notre municipalité selon les thèmes et les saisons (hiver, printemps, été, automne, Pâques, Halloween, Noël, etc.).

#### Attention, nous avons besoin de format numérique de haute qualité!

Tous les détails au sujet du concours (termes et conditions, formulaires, etc.) sont disponibles sur notre site Web au www.saint-alexis-des-monts.ca/calendrier municipal. Il y a trois (3) prix à gagner: 1er prix: 300 \$ - 2è prix: 200 \$ et 3è prix: 100 \$. Nous osons espérer que vous répondrez à notre invitation et que l'une de vos photos sera sélectionnée dans la prochaine parution du calendrier municipal. **Date limite pour remettre vos photos: 25 août 2017.** 

#### AU PRINTEMPS, LA PRUDENCE EST DE MISE—FEUX DE BROUSSE

Avant d'allumer, il faudrait bien y penser!

Bon an, mal an, les brûlages d'herbe et de rebuts sont à l'origine de 20% des feux de forêt dans notre région. *Dangereux les feux dont on perd le contrôle!* La méconnaissance des risques de feu emporte souvent plusieurs hectares en fumée. Avant d'allumer, il faut vous procurer un permis de brûlage, en communiquant avec le directeur du Service Incendie, M. Raymond Beaudoin ((819) 996 -4039 ou son directeur adjoint, M. Jacques Meunier (819) 668-2239, seules personnes autorisées à émettre ce permis et qui est gratuit. Cependant, ces derniers vous l'émettront, si la température le permet et si le temps est propice à faire des feux d'herbe ou autres, selon l'indice de la Société de Conservation (Sopfeu). Lors de votre appel, laissez vos coordonnées sur la boîte vocale et la personne autorisée communiquera avec vous, dans les plus brefs délais.

#### NOUVELLES MUNICIPALES





Vous serez d'accord avec nous, c'est le temps de l'année où une frénésie de propreté et de désencombrement s'empare de nous et nous prépare à un printemps depuis longtemps désiré.

Il en est de même pour nous au niveau des travaux publics. Nous avons déjà débuté l'opération nettoyage de notre environnement, pour refaire une beauté aux endroits publics, par le nettoyage des rues, des trottoirs et des différents espaces verts, afin d'offrir de beaux sites et paysages propres et accueillants.

Comme à chaque année, le Conseil municipal mettra à votre disposition différents services, afin de vous faciliter ces opérations nettoyage. Nous vous remercions de votre collaboration à cet égard!

« La nature s'épanouit au rythme du respect qu'on lui porte »

# EXTRAIT DU RÈGLEMENT # 382-2010 CONCERNANT L'EAU POTALBLE ARTICLE 2 - RESTRICTION DE L'UTILISATION DE L'EAU

#### Il est défendu:

- a) Laisser couler l'eau inutilement, de la gaspiller ou de la laisser gaspiller de quelques manière que ce soit.
- b) Entre le 1er mai et le 1er septembre de chaque année, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux, est défendue à l'exception des périodes suivantes:
  - b.1 Les journées dont la date est un chiffre pair, pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre pair.
  - b.2 Les journées dont la date est un chiffre impair, pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre impair.
  - b.3 Entre le 1er mai et le 1er septembre de chaque année, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour fins de remplissage de piscine, barboteuse et tout étang servant à la nage ou au bain et à tout autre usage, est défendu à l'exception de la période entre 24h00 (minuit) et 6h00.
- L'eau provenant de l'arrosage ou de toute autre source ne doit pas ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.
- d) Il est défendu d'utiliser simultanément plus d'un boyau d'arrosage par habitation et d'y raccorder plus d'une lance ou arrosoir mécanique.
- e) Le lavage des autos est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.
- f) Par exception, un propriétaire qui installe une nouvelles pelouse ;peut, sur obtention d'un permis du service des permis de la municipalité, procéder à l'arrosage aux heures précitées pendant une durée de quinze jours consécutifs après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe.
- g) Sont interdits le lavage avec l'au de l'aqueduc des entrées charretières, des pelouses et des stationnement asphaltés.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

#### LE PRINTEMPS S'INSTALLE TRANQUILLEMENT ET UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS S'OFFRE À VOUS. VOUS N'AUREZ PAS LE TEMPS DE VOUS ENNUYER.

# Défi Santé

Le Défi Santé se poursuit jusqu'au 10 mai 2017. Plusieurs activités organisées par la municipalité et ses partenaires vous seront proposées afin de vous donner quelques idées pour bouger 30 minutes par jour, manger vos 5 portions de fruits et légumes et garder l'équilibre.

SAMEDI 22 AVRIL 9H À 12H	VENEZ BOUGER EN GANG DANS LE GYM DE L'ÉCOLE! QUE CE SOIT EN FAMILLE, ENTRE AMIS OU EN SOLO, VENEZ EXPÉRIMENTER DIFFÉRENTS SPORTS !!	GYMNASE DE L'ÉCOLE DES BOISÉES	GRATUIT	
SAMEDI 22 AVRIL 13H30 À 15H30	JOURNÉE DE LA TERRE PLUSIEURS ATELIERS OFFERTS PAR LE CLUB HORTICOLE LE TOURNESOL. VENEZ EN FAMILLE DÉCOUVRIR LE VERMICOMPOSTAGE, LA GERMINATION, LES FINES HERBES ET PLANTES MÉDICINALES, LES PANIERS BIO, DES ACTIVITÉS DE SEMIS POUR LES ENFANTS, DE RÉPARATION DE VÉLO ET BIEN PLUS!	SALLE COMMUNAUTAIRE	GRATUIT	
SAMEDI 29 AVRIL 14H00	MÉGA WORKOUT EN PLEIN AIR AVEC EDI DE PRETTO ET KARINE DUFRESNE (S'IL PLEUT, L'ACTIVITÉ AURA LIEU À LA SALLE COMMUNAUTAIRE)	STATIONNEMENT PARC ALEXIS- BOULANGER	GRATUIT INSCRIPTIONS REQUISES AVANT LE 21 AVRIL	
SAMEDI 29 AVRIL 15H30	YOGA ET RELAXATION AVEC EDI DE PRETTO (APPORTEZ VOS TAPIS DE SOL)	SALLE COMMUNAUTAIRE	GRATUIT INSCRIPTIONS REQUISES AVANT LE 21 AVRIL	
LUNDI 1 <sup>ER</sup> MAI 19H30	COLLATION SANTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL	SALLE DU CONSEIL	GRATUIT	
MAI 18H00	JOURNÉE NATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE VENEZ-VOUS AMUSER EN JOUANT AU <b>DEK HOCKEY!!</b> LA MAISON DES JEUNES ORGANISERA DES PETITES JOUTES AMICALES TOUTE LA SOIRÉE  INSCRIS UNE ÉQUIPE OU INSCRIS-TOI ET NOUS TE JUMÈLERONS À UNE ÉQUIPE 18H00 À 19H00, POUR LES 5 À 12 ANS APRÈS 19H00, POUR LES 12 ANS ET +	COMPLEXE SPORTIF	GRATUIT INSCRIPTIONS REQUISES AVANT LE 21 AVRIL	
EUDI H MAI L9H00	BOUGE - DÉBARQUE DE TON SOFA AVEC JANNICK URSULÉ DURANT 1 HEURE PARTICIPEZ À UN ENTRAINEMENT SPORTIF EN MUSIQUE AVEC UNE MONTÉE EN DOUCEUR, EN ALTERNANT CARDIO ET MUSCULATION, SOUPLESSE ET TRANSITION POUR UN MAXIMUM DE PLAISIR EN TOUTE SÉCURITÉ. OUVERT À TOUS À PARTIR DE 16 ANS !	SALLE MUNICIPALE	GRATUIT INSCRIPTIONS REQUISES AVANT LE 28 AVRIL	
SAMEDI 5 MAI 9H00	MÉGA ÉVÉNEMENT DE COURSE!  VENEZ FAIRE LE parkrun À SAINT-PAULIN. UN PARCOURS AMICAL, PLAISANT ET CHRONOMÉTRÉ DE 5 KM À FAIRE À LA COURSE, JOGGING OU À LA MARCHE.  EN PLUS DANS LE CADRE DU DÉFI SANTÉ, IL Y AURA:  * ÉCHAUFFEMENT DE GROUPE  * ZONE WIXX  * VÉLOS SMOOTHIES	SAINT-PAULIN	GRATUIT  TRANSPORT DISPONIBLE SUR DEMANDE	

#### MÉGA VENTE DE GARAGE PRINTANIÈRE AU COMPLEXE SPORTIF AURÈLE-PLANTE



Samedi 20 mai 2017 - 9h30à16h00

Le samedi 20 mai 2017, la municipalité met à votre disposition le Complexe Sportif Aurèle-Plante (100, rue des Loisirs) pour faire une vente de garage. La vente de garage est offerte à tous les gens désirant vendre leurs articles qui traînent au sous-sol, au grenier ou tout simplement que vous n'utilisez plus. Si vous désirez obtenir une ou des tables, rendez-vous à l'hôtel de ville (101, rue de l'Hôtel-de-Ville) pour réserver. Les tables sont au coût de 10 \$ pour la première table et de 5\$ par table supplémentaire. Vos tables doivent être réservées et payées avant le vendredi 12 mai. Si vous ne faites pas de réservation, il vous sera possible d'en réserver le jour même selon les disponibilités restantes (premier arrivé, premier servi). Prendre note que s'il y a très peu de participants, la vente devra être annulée.

Arrivée des vendeurs à compter de 8h00 et ouverture pour les acheteurs à compter de 9h30 jusqu'à 16h00.

Profitez de cette journée pour faire un geste écologique et passez le mot, à votre entourage.

# COURS OFFERTS À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS PRINTEMPS-ÉTÉ 2017

#### BALLET NIVEAU (5-8 ANS)

**ENSEIGNANTE: DOMINIQUE GIRARD (819-265-4704)** 

SESSION: 8 SEMAINES - SAMEDI DE 10H À 11H À LA SALLE DU 2E ÉTAGE COMPLEXE SPORTIF COÛT: 50\$ (AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE SI LES ENFANTS ONT DÉJÀ DES CHAUSSONS)



#### **ENSEIGNANTE: DOMINIQUE GIRARD (819-265-4704)** SESSION : 8 SEMAINES - MERCREDI DE 18H À 19H, SALLE DU 2E ÉTAGE COMPLEXE SPORTIF RYTHMIQUE

DANSE COÛT: 50\$ (AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE (6-9 ANS)

Les élèves feront l'apprentissage en douceur de la danse contemporaine, au son du



#### DANSE (ADULTES)

#### **ENSEIGNANTE DOMINIQUE GIRARD (819-265-4704)**

RYTHMIOUE SESSION: 8 SEMAINES - MARDI DE 18H30 À 19H30, SALLE DU 2E ÉTAGE COMPLEXE SPORTIF COÛT: 60\$ (AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE)



temps! Sur des musiques variées, et grâce à des exercices inspirés des méthodes de danse moderne et de ballet jazz, les participants retrouveront souplesse, rythme et force. Tous les exercices et les enchaînements sont effectués au centre, au sol et en diagonale. Dans ce cours l'effort musculaire, cardiovasculaire et les étirements sont modérés.

#### ENSEIGNANTE: EDI DE PRETTO (819-265-3288) SESSION :DU 18 AVRIL AU 22 JUIN LES MARDIS À 19H00, SALLE COMMUNAUTAIRE

YOGA



#### ZUMBA

#### **ENSEIGNANTE: KARINE DUFRESNE (819-609-0620 )** SESSION: DU 18 AVRIL AU 22 JUIN LES JEUDIS À 19H00, SALLE COMMUNAUTAIRE



La Zumba® s'adresse à un groupe de tout âge où les chorégraphies sont simples, faciles à suivre, amusantes et efficaces. Il s'agit d'une belle opportunité de danser sans être jugé(e), le tout dans une ambiance festive et conviviale. Discipline par excellence pour améliorer le tonus musculaire, l'endurance, la coordination, la flexibilité et l'estime de soi. L'objectif de la Zumba® est de bouger et de s'amuser, tout en se dépensant.

#### ENSEIGNANTE: AMÉLIE LEDUC (819-699-7979) SESSION : À DÉTERMINER, SALLE COMMUNAUTAIRE

Les cours de Pilates s'adressent aux hommes, femmes et les adolescents. Exercice intelligent, résultats en profondeur Ce programme d'exercices au sol, met l'emphase sur la respiration et la conscience du corps. Cette méthode est une façon sécuritaire et très efficace pour renforcer les muscles abdominaux, étirer et affiner le corps afin d'améliorer la posture et enlever les tensions du dos du cou.

#### **PILATES**



#### **PIANO ET** CHANT

#### ENSEIGNANTE: SOPHIE CHARBONNEAU (819-668-3020) HTTP://WWW.LACLASSEDESOPHIE.COM/



La musique n'a que des effets positifs sur le développement de l'enfant : il apprend à écouter son jeu, à coordonner ses mouvements, à développer sa mémoire, à affiner sa sensibilité, à s'extérioriser. Il en retire satisfaction et fierté, et augmente, par le fait même, son estime de soi. L'auto-discipline acquise lors de l'apprentissage d'un instrument de musique agit sur le taux de réussite d'un élève. La musique est d'ailleurs bénéfique à tout âge et reste aussi un formidable moyen d'augmenter votre créativité.

### SPORTS À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS PRINTEMPS-ÉTÉ 2017



### Dek Hockey junior pour les 5-13 ans

Quand: 4 dimanche matin entre le 21 mai et le 25 juin et les mercredi ou jeudi de l'été jusqu'au 24 août 2017

**Heure** : Entre 9h et 12h. Les heures spécifiques seront déterminées en fonction des catégories, selon le nombre d'inscriptions.

Coûts : 50\$ pour un premier enfant et 35\$ par enfant supplémentaire (payable par chèque ou en argent comptant, un reçu pourra vous être remis sur demande).

#### 2 façons de s'inscrire:

Via le site internet de la municipalité: www.saint-alexis-des-monts.ca En personne au Complexe Sportif Aurèle-Plante le jeudi 4 mai de 18h à 20h

### Location surface Dek Hockey

Pour vos joutes entre amis, ou pour un événement quelconque, il est possible de louer la surface de Dek Hockey aux tarifs suivants: 50\$ pour 1h ou 85\$ pour 2h.

Pour ce faire, vous pouvez appeler à la municipalité au 819-265-2046 poste 2802. Passez le mot !!!

### "JOUER POUR JOUER" SERA IMPLANTÉ CHEZ-NOUS CET ÉTÉ

**Définition**: Le concept Jouer pour Jouer est basé sur la pratique récréative d'un sport ou d'activités physiques diversifiées. Il est axé sur l'initiation à l'activité, sans compétition, sans classement, sans arbitre et sans entraînement. D'où l'appellation: Jouer pour Jouer. Les enfants sont amenés à bouger pour s'amuser. Toutes les activités offertes aux enfants sont gratuites.

**Objectif :** Le concept met l'accent sur la motricité et sur le renforcement de la confiance en soi, en permettant de développer à son rythme les habiletés requises, sans la pression de la compétition. Il favorise le renforcement positif, l'équilibre, la force, la coordination, le travail d'équipe, l'endurance, et le synchronisme des mouvements. **Pour qui ?** : Les enfants âgés entre 6 et 12 ans.

**Quoi?:** Le concept Multi-sports sera priorisé pour cet été. En effet, les participants de "Jouer pou jouer" pourront pratiquer différents sports, tel le tennis, le baseball et le soccer. Les heures des séances de même que les dates vous seront communiqués par le biais de l'école.



### Ligue de balle molle Saint-Alexis-des-Monts De retour pour une 3ième année!

Nous sommes à la recherche de joueurs, joueuses de balle molle amicale. Les parties se jouent à 19h00 et 20h30 les jeudis.

La saison débute à la mi-mai et comprend 12 parties.

Coût de l'inscription: 70\$

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, contactez:

Pierre Picotte 819-265-3133 ou

Marc-Antoine Brodeur 819-268-1168



Nous n'aurions pas pu demander une journée plus parfaite. C'est sur des airs de rigodon et sous un soleil radieux que plus de 400 personnes se sont présentées à la Place des aînées pour profiter des délices d'érable en compagnie des élus. Tire sur la neige, cornets, galettes à l'érable, tour de calèche, ambiance de cabane à sucre, tout y était pour rendre cette journée festive et conviviale.

Les membres du conseil sont vraiment touchés et heureux de votre grande participation et de votre appréciation pour ce rassemblement en cette période du temps des sucres!

« On est jamais de trop pour goûter au sirop d'érable! »





#### UNE RELÂCHE BIEN REMPLIE

Une quarantaine de jeunes différents ont pu profiter d'une multitude d'activités gratuites durant la relâche. Il y en avait vraiment pour tout les goûts. Que ce soit l'atelier de cuisine avec en primeur les "vélos smoothie", les activités pour bouger Wixx, les jeux d'habiletés à l'anneau de glace, le Club des Débrouillards, l'heure du conte, le yoga... tous les jeunes qui ont participé, ont eu beaucoup de plaisir. La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette semaine afin de rendre accessible une grande variété d'activités pour les jeunes de Saint-Alexis-des-Monts, soit: Sophie Charbonneau, Edi de Pretto, Dominique Girard, Sylvie Giguère et la

Maison des jeunes.

#### CAMP DE JOUR 2017

# À NOUVEAU CETTE ANNÉE, UN CAMP DE JOUR SERA OFFERT AUX ENFANTS ENTRE 5 ET 12 ANS.

Ayant reçu l'accréditation de l'association des camps du Québec, notre camp de jour est maintenant un CAMP CERTIFIÉ. Une nouveauté s'ajoute aussi cette année. Le camp a adhéré au programme Tremplin Santé, cela veut donc dire qu'on saute à pieds joints dans les bonnes habitudes. Bouger plus et manger mieux est plus que jamais l'une de nos priorités! Pour votre enfant, ça veut dire encore plus de jeux et de plaisir!

Dates: du 26 juin au 18 août 2017

Tous les détails (date d'inscription, coûts, fiche d'inscription, etc...) vous seront communiqués ultérieurement, par le biais de l'école et en consultant notre page Facebook et notre site Web.







# Renouvellement — Médailles de chiens Rappel



Afin de faire **respecter le règlement concernant la garde de chiens,** nous vous rappelons que la Firme **ESCOUADE CANINE MAURI- CIENNE**, mandatée par la municipalité, a débuté le travail pour le renouvellement des médailles de chiens <u>pour l'année 2017.</u>



Ils passeront dans les différents secteurs de la municipalité et s'arrêteront à chaque demeure dont l'occupant possède un ou plusieurs chiens, pour le renouvellement des médailles pour l'année 2017 et à la fois, les enregistrer, afin de bien les identifier en cas de la perte de votre chien et/ou errance. Les personnes qui passeront chez-vous seront identifiées à l'effigie de leur firme.

En effet, selon le règlement, chaque propriétaire qui possède un ou plusieurs chiens (3 maximum) se doit de les enregistrer et de leur procurer une médaille. Si durant votre absence, vous n'avez pas reçu la visite de ces derniers, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat municipal. Le coût de la médaille est de 25\$ pour chaque chien que vous possédez.

#### MAI MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Dans le cadre des activités organisées pour le mois de l'arbre et des forêts en Mauricie, vous êtes cordialement invités à une distribution de jeunes plants d'arbres de diverses essences qui aura lieu le <u>vendredi 19 mai 2017</u> à <u>l'Hôtel</u> de Ville.

#### La distribution des plants débutera à 9h00

Nous voulons par cette activité sensibiliser nos concitoyens à la lutte aux gaz à effet de serre et à l'importance de la réhabilitation des berges des lacs et cours d'eau de notre territoire. Il est important de savoir que six arbres neutralisent une tonne de gaz carbonique, et que planté en bordure d'un lac, l'arbre permet de garder l'eau plus fraîche et de diminuer le volume de sédiments qui s'écoulent vers le lac.

Nous sollicitons particulièrement la collaboration des résidents du noyau villageois pour augmenter significativement la présence d'arbres au centre du village. En plus d'être esthétiques, ils permettront d'avoir une meilleure qualité de l'air dans le milieu urbain.

Nous remercions l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice et le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs du Québec grâce à qui, cette activité a pu être rendue possible.

Un arbre, deux solutions pour une eau plus propre et un air plus sain. Nous comptons sur vous pour atteindre ces objectif. Bonne plantation à tous!

Un nombre limité d'arbres par personne sera déterminé selon l'achalandage



Il s'agit de 4 étapes simples et efficaces:

- Se procurer la carte de membre au coût de 10\$ par année.
   Planifier à l'avance ses déplacements.
- Contacter la répartitrice au bureau du Transport collectifs au 819-840-0603
- 4. Acheter des billets de passage au coût de 3\$ par embarquement.

Pour toutes questions ou précisions, n'hésitez pas à contacter le 819-840-0603 ou rendez-vous sur www.ctcmaskinonge.org









#### NOUVELLES DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME (SUITE)



#### Des travaux à réaliser...

Nous vous rappelons, que pour tous travaux de construction, de rénovation, d'intervention en bordure d'un cours d'eau ou d'un lac, de coupe d'arbre et pour tout projet de lotissement, vous devez demander un permis à cette fin. Le coût du permis varie de 10 à 30 \$ selon la nature des travaux réalisés.

Vous vous assurerez ainsi de la conformité de vos travaux à la réglementation municipale. Votre dossier est ainsi maintenu à jour et il vous permettra d'éviter toute surprise lors d'une future transaction sur votre propriété. Nous pourrons ainsi confirmer que vos travaux respectent la réglementation municipale.

Veuillez prendre note que les affiches et pancartes installées sur les poteaux d'utilités publiques ou les arbres seront enlevées périodiquement au cours de l'année. Nous procédons à cet enlèvement pour des fins de sécurité et d'esthétique. Le règlement de zonage interdit ce type d'affichage.

Nous rappelons aussi à l'ensemble des propriétaires que la finition extérieure de leur bâtiment doit être terminée dans les 24 mois suivant l'émission de leur permis. Nous rappelons aussi à l'ensemble des propriétaires que la finition extérieure de leur bâtiment doit être terminée dans les 24 mois suivant l'émission de leur permis.

Nous vous informons aussi que notre réglementation interdit l'entreposage sur un terrain de véhicule non immatriculé et non en état de fonctionner, et que l'utilisation de remorque, boîte de camion ou de conteneur comme remise est interdite. Par mesure de sécurité et de protection de l'environnement, nous émettrons des avis d'infraction aux propriétaires qui ne respectent pas le règlement. Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au numéro suivant :

(819) 265-2046

Poste 2845: Louis Allard Poste 2846: Patrick Baril.



### Règlement sur les abris temporaires

Selon la règlementation municipale, voous devez démonter et ranger votre abri temporaire avant le 15 mai 2017



Le non-respect du règlement entraînera l'émission d'un constat d'infraction.

<u>Le Stalexique</u> est publié tous les deux mois (Février— Avril — Juin — Août — Octobre — Décembre) et est distribué vers le milieu du mois de parution. Les organismes de la municipalité sont invités à transmettre leurs communiqués <u>AVANT LE 3 DU MOIS DE LA PARUTION</u>. (Les articles reçus après cette date seront publiés dans le Stalexique suivant) Vous devez faire parvenir vos fichiers en format Word (de préférence) ou PDF et inclure des photos (format jpg, gif) ou votre logo si désiré. Les envois doivent se faire par courriel à : <a href="mailto:tstonge@saint-alexis-des-monts.ca">tstonge@saint-alexis-des-monts.ca</a> Thérèse E. St-Onge

Pour plus d'informations : 819-265-2046 poste 2801. Nous vous remercions de votre collaboration!



#### **SERVICE INCENDIE**

#### **RÈGLEMENT # 387-2011 CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE**

# RAPPEL—MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

Tel que nous vous en avions informés dans un précédent communiqué, relativement à l'application du schéma des risques et de l'application du règlement # 387-2011, sur la prévention incendie, les pompiers du service incendie, poursuivrons à faire l'envoi d'un questionnaire à tous les propriétaires, dans chacun des secteurs, que vous devrez compléter et nous retourner dans les plus brefs délais.

Nous osons espérer que vous en ferez un priorité... C'est une façon de nous aider à vous protéger!

Le service de sécurité incendie tient à faire cette prévention, pour vous sensibiliser à l'effet qu'avec de simples gestes, votre vie ou celle des membres de votre famille peut être épargnée.

C'EST L'ULTIME BUT DE VOTRE SERVICE INCENDIE!

#### RÈGLEMENT #387-2011 CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE

Comme le beau temps est déjà arrivé, plusieurs d'entre vous désireront allumer un feu à l'extérieur. Toutefois, veuillez noter qu'une règlementation existe et que celle-ci doit être respectée.

Voici certaines <u>définitions importantes</u> tel que décrit dans le règlement #387-2011 – *Règlement concernant la prévention incendie* adopté le 6 juin 2011 :

- « feu à ciel ouvert » : un feu extérieur autre qu'un feu allumé dans un foyer extérieur conçu à cette fin;
- « foyer extérieur » : un équipement muni d'une cheminée tel un foyer, un poêle ou tout autre appareil ou installation dont l'âtre et la cheminée sont munis d'un pare-étincelle:

Certains extraits du même règlement donnent des précisions sur <u>les feux extérieurs</u> et les <u>foyers extérieurs</u>.

#### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### Vous êtes à la recherche de vos ancêtres?

Venez visiter notre vaste collection de livres sur la généalogie. Vous pourriez retrouver d'où vient votre famille et encore plus. Registre de baptêmes, de mariages ou de décès de plusieurs régions de la Mauricie.

# Nouvelles ressources numériques Zino

Vous pouvez consulter les éditions numériques complètes de magazines populaires et conservez-les aussi longtemps que vous le souhaitez.

#### BanQ:

Bibliothèque et archives nationales du Québec met à votre disposition des outils fabuleux pour vos recherches généalogiques. Consultez les archives des registres de l'État civil et des notaires du Québec ainsi que des bases de données riches de notre patrimoine.

#### Livres à vendre:

Nous avons des livres à vendre; 0,25\$ chaque ou 5 pour 1\$. Romans, documentaires et livres pour enfants en très bons états, des livres qui ont été élagués ou que nous avons en double. L'argent amassé servira à l'achat de nouveaux volumes pour la bibliothèque.

Livres numériques: Nous vous rappelons, les modalités d'emprunt de livres numériques en français, sur le Réseau BIBLIO. Les abonnés peuvent emprunter et réserver jusqu'à 5 livres numériques. La durée du prêt demeure à 21 jours. Le saviezvous? Vous pouvez consulter le nombre d'emprunts encore disponibles à tout moment en cliquant sur le lien. « Mon dossier » au haut de la page.

Plus je lis et plus j'apprends!

## Informations générales

#### **URGENCE—SERVICES MUNICIPAUX FINS DE SEMAINE**

Si un **bris ou urgence** survient les fins de semaine au niveau des services municipaux, il faut composer le **819-996-2049** 



#### HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi: 14h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00

Mercredi: 13h00 à 17h00

Jeudi: 9h00 à 12h00 et de 18h00 à 20h00

Samedi: 10h00 à 12h00 (midi)

#### CUEILLETTE DES GROS REBUTS

1ère: 7-8-9-juin (mercredi, jeudi et vendredi)

#### **MESSAGE IMPORTANT RELATIVEMENT À L'UTILISA-TION EXTÉRIEURE** DE L'EAU PROVENANT DE L'AQUEDUC PUBLIC

En tout temps, est interdit le lavage des entrées asphaltées, des trottoirs, des patios et de la voie publique.

Nous tenons à vous rappeler que le règlement est toujours en vigueur et nous porterons une surveillance accrue afin de bien le faire respecter.

Nous demandons votre entière collaboration afin de ne pas être obligé d'appliquer la règlementation.

Nous demandons votre entière collaboration afin de ne pas être obligé d'appliquer la réglementation.

Voir règlement #382-2010 Article 2 à la page 5

#### **LUMIÈRES DE RUES**



Vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, ou toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous en aviser en téléphonant au secréta-819-265-2046 riat au

#### INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

Nous tenons à vous informer qu'en tout temps, il y a interdiction de faire un feu à ciel ouvert. Une contravention peut être émise à quiconque contrevient à ce règlement.

Seul, le feu de foyer est autorisé( si le foyer est muni d'un pare étincelle), conformément au règlement.

#### CUEILLETTES DE LA RÉCUPÉRATION

Correction à apporter: la collecte du 25 décembre, tel que stipulée à notre calendrier, se fera le 22 décembre, en raison du congé férié (Fête de Noël).





#### Je dis où je vais

« On sait où me trouver en tout temps. »



#### Je sais où ie suis

« Je peux m'orienter et diriger les secours vers moi. »



#### Je garde le contact

« Je suis accompagné ou j'ai l'équipement nécessaire pour communiquer sans mon cellulaire en l'absence de réseau. »



#### Je compte d'abord sur moi

« J'emporte une trousse de premiers soins, car je sais que les secours mettront du temps pour arriver. »



Québec ##

#### Extraits des Procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 février et extraordinaire du 13 février 2017

#### <u>Procès-verbaux de la séance ordinaire</u> <u>du 6 février 2017</u>

#### RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE - ADHÉSION 2017

Il est unanimement résolu : - d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 2017 au montant de 17 934.10 \$ (taxes incluses), du CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc.

### HÔTEL DE VILLE – CHAUFFAGE ET VENTILATION CONTRAT D'ENTRETIEN 2017

Il est unanimement résolu : - d'octroyer le contrat d'entretien du système de chauffage et de ventilation de l'Hôtel de Ville à la Cie Multi-Énergie Best Inc., pour le montant de 1 780 \$ (taxes en sus).

#### <u>FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETÉE – ÉDITION 2017</u> <u>FEUX D'ARTIFICE – COMMANDITE</u>

Il est unanimement résolu : - que la municipalité participe à la commandite du feu d'artifice de la 32<sup>ième</sup> édition du Festival de la Truite Mouchetée, pour un montant de 2 500 \$.

#### FESTIVAL JAMBOREE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS INC. ÉDITION 2017 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE IÈRE

Une demande d'aide financière a été présentée au Conseil Municipal de la part de l'organisme du Festival Jamboree de St-Alexisdes-Monts Inc.

Après discussions : Il est unanimement résolu :

- d'accorder une aide financière au montant de 4 500 \$ au Festival Jamboree de St-Alexis-des-Monts Inc., pour leur activité qui aura lieu du 11 au 16 juillet 2017.

# Procès-verbaux de la séance extraordinaire du 13 février 2017

#### MINISTÈRE DES TRANSPORTS SUBVENTION – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER APPROBATION DES DÉPENSES

Il est unanimement résolu :

- QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 60 000 \$ et joint à la présente, copie des pièces justificatives conformément aux exigences du Ministère des Transports;
- QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes, dont la gestion incombe à la municipalité.

# Procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars 2017

## PARTICIPATION À UN PROJET DE L'ASSOCIATION TERRE, EAU FERTILE EN SOUTIEN TECHNIQUE

Le Conseil Municipal a reçu une demande de l'Association Terre, Eau Fertile pour la participation à un projet.

Après discussions : Il est unanimement résolu :

- que la municipalité participe au projet présenté par l'Association Terre, Eau Fertile et intitulé « Poursuivre les activités du PIH pour la tortue des bois du bassin versant de la rivière-du-Loup en Mauricie (# 2017 HSP7979) » de la manière suivante :
- Support technique en service professionnel des employés municipaux qui consiste à :
  - inventorier les propriétaires concernés;
  - identification de la tenure des terres;
  - identification du zonage des parcelles inventoriées;
  - élaboration des cartes;
  - transfert des données numériques.

Le tout représentant une valeur estimée à 6 500 \$.

# <u>Dossier : Distribution d'arbre dans le cadre du mois de l'arbre</u>

#### Considérant que :

la municipalité désire organiser une activité dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts mise sur pied par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

#### En conséquence :

Il est unanimement d'autoriser monsieur Louis Allard, respon sable de l'aménagement et de l'urbanisme, à commander des plants d'arbres auprès de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts 2017 et d'assurer la gestion du projet en lien avec la distribution des plants au nom de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

#### Procès-verbaux — Suite Séance du 6 mars 2017

## SERVICE DES INCENDIES ACHAT D'UNE LAVEUSE COMMERCIALE

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de remplacer la laveuse de vêtements des pompiers, celle-ci étant défectueuse;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu estimation;

Il est unanimement résolu : - de faire l'achat d'une laveuse à linge commerciale de la Cie Aérofeu pour le montant de 2 465 \$ (taxes en sus).

# PROTOCOLE D'ENTENTE DE COLLABORATION POUR LES SITUATIONS D'INSALUBRITÉ FORMATION D'UN COMITÉ - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Il est unanimement résolu :

que Monsieur Louis Allard, responsable de l'aménagement et urbanisme, soit la personne mandatée à représenter la municipalité au sein du Comité opérationnel de l'entente de collaboration pour les situations d'insalubrités dans les habitations sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

# <u>CAISSE POPULAIRE DESJARDINS</u> <u>SUBVENTION SALARIALE- JEUNES AU TRAVAIL 2017</u>

Il est unanimement résolu : - de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Subvention salariale Desjardins – Jeunes au travail 2017 » de la Caisse Populaire de Saint-Alexis-des-Monts.

## VOIRI E MUNICIPALE APPEL D'OFFRES – TRAVAUX DE VOIRIE

Il est unanimement résolu :- d'autoriser la publication d'appels d'offres pour les travaux de voirie 2017, soit : l'asphaltage, lignage et l'épandage de calcium et matériaux granulaires.

## LOISIRS MUNICIPAUX – ACTIVITÉ DÉFI-SANTÉ ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Il est unanimement résolu : - d'autoriser l'achat de (2) vélos (smoothies) pour les Loisirs Municipaux, concernant l'activité « Défi-Santé » pour le montant de 1 780.90 \$.

#### MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DU-RABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RANG BARIL

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

**POUR CES MOTIFS**, il est unanimement résolu et adopté: que le conseil de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme PIRL.

Hommage aux pompiers volontaires de Saint-Alexis-des-Monts

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'égard des ambulanciers, ainsi qu'à M. Raymond Beaudoin, directeur du Service Incendie de Saint-Alexis-des-Monts, ainsi qu'à ses pompiers volontaires, Messieurs Alex Plante, Jacques Meunier, Jonathan Lambert, David Gauthier et Ghislain Lessard, de m'avoir secouru, et ce, rapidement, lors du sauvetage survenu le 28 mars dernier. Ils m'ont porté secours alors que ma vie était en danger. C'est avec une conduite exemplaire et d'un humanisme, qu'ils m'ont porté secours lors de cette mésaventure. Sans leur intervention rapide, ma vie était en péril.

Le professionnalisme dont ils ont fait preuve, mérite d'être souligné. Les mots me manquent pour leur exprimer toute ma gratitude.

Claude Dufort, aleximontois.

#### PLACE AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

#### NOUVELLES DE L'ÂGE D'OR

Chers membres,

Nous vous invitons à nos différentes activités au cours des mois d'Avril et Mai, ainsi qu'à notre Assemblée Générale

21 avril: Souper pour les fêtés d'Avril et Mai (Jeux)

27 avril: Assemblée générale à 13h30 - Élections

14 mai : Souper de la Fête des Mères et des Pères (Musique et Danse)

19 mai: Souper clôture pour l'été à 17h30 - Fêtes mères pères et des fêtés de Juin et Juillet (Musique et Danse)

On vous attend nombreux.... Le Conseil de l'Âge d'Or

Ginette Guay, présidente.

#### À NE PAS MANQUER:

### CONCERT BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA FABRIQUE

L'Église de Saint-Alexis-des-Monts accueillera le chœur Chanteclair, une chorale composée d'hommes et de femmes, qui fera vibrer notre église à l'occasion d'un concert bénéfice, dimanche le 23 avril 2017 à 14h00

Titre du concert: « Il fera joli temps! »



Un beau moment musical au profit de la fabrique!

C'est avec joie que nous vous invitons à vivre un moment musical enchanteur, émouvant et dynamique même.

Une première à St-Alexis avec le Chœur Chanteclair.

80 choristes nous enchanterons en passant de la tendresse, la beauté à l'amour....

Musique populaire, folklorique et semi-classique Sous la direction musicale de : Mme Liette Diamond Accompagné au piano par : M. Martin Brossard



Le printemps est la plus belle saison... C'est la vie, la renaissance, le renouveau et la Résurrection.

Elle nous permet de nous émerveiller devant le miracle de la vie !

#### REVITALISATION DU CŒUR DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Le 21 mars signifie « Printemps ». C'est la période du réveil de la nature ainsi que le retour d'un temps plus clément. Pour le Comité d'Aménagement Riverain (CAR), cette nouvelle saison représente surtout le coup d'envoi du projet d'envergure, soit la « Revitalisation du Cœur de Saint-Alexis-des-Monts ». En effet, comme plusieurs d'entre vous ont pu le constater, les travaux d'excavation du Préau Canadel pour le coffrage et le coulage du béton ont débuté le 3 avril 2017 par l'entrepreneur local « Les Constructions Armstrong Inc. ». Ce bâtiment est localisé sur la partie nord du terrain de la Fabrique à l'arrière de l'Église. Son parachèvement est prévu pour le 1<sup>er</sup> juin 2017, donc à temps pour la tenue de l'événement annuel du Festival de la Truite Mouchetée de Saint-Alexis-des-Monts.

#### Voici quelques données techniques du préau :

a) conception par l'architecte local, monsieur Robert Constantin, b) dimensions du préau : 120 pi. de long x 60 pi. de large, c) capacité physique par type d'événement : 1 000 à 1 200 personnes assises en auditorium et 720 personnes assises pour un repas, d) grande scène de spectacle intérieure amovible, e) toiles rideaux rétractables (murs périphé-

riques du préau).

Plusieurs activités pourront avoir lieu annuellement dans le Préau Canadel. En plus de contribuer à donner un nouveau souffle au Festival annuel de la Truite Mouchetée de Saint-Alexis-des-Monts, ce bâtiment multifonctionnel contribuera à faire profiter et grandir notre municipalité en ajoutant aux besoins sociaux et récréatifs de notre communauté, notamment : a) un marché public d'été, b) spectacles saisonniers, c) bingo, d) cabane à sucre, etc. Les adeptes de l'hiver pourront également profiter d'un anneau de glace intérieur qui communiquera avec la patinoire extérieure.

Robert Constantin
rehilberty GORG
Good North-Constantin
rehilberty
Standard GORG
Good North-Constantin
Research Constantin
Res

Pour un aperçu du projet, un croquis est ajouté à ce texte afin de vous donner une meilleure idée de cette construction qui se veut la pierre angulaire pour la réalisation de la Phase I de ce projet en 2017. C'est parti!

Serge Desy, Président Comité d'Aménagement Riverain (CAR)





INFORMATION		Date limite pour préinscription : 28 mai 2017					
KM		Heure du départ		Coût	Prendre note que la circulation sur		
le rang St-Joseph, en 1 km (enfant) partie de l'avant-midi		9h00		5 \$	direction de St-Paulin, sera fermée une		
3 km (course et marche)	10h00		15 \$		et que la route 349 en direction St-Alexis, à partir du		
5 km (course et marche)	9h45		20 \$		« pont de broche », sera au ralenti durant le 10 km.		
10 km (course et marche)	9h30		25 \$				
***Nouveauté cette année, le 10 km marche***							

#### LES FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETÉE



Vous avez le goût de vous amuser en plein air? On recherche des participants pour une course de bateaux-dragons (avec élimination) sur le lac du village (longueur de 200 mètres), 20 personnes par bateau, minimum 5 filles par bateau obligatoire et 3 courses garanties, le tout pour 10.00\$ par personne avec une consommation incluse. Chaque capitaine est responsable de ramasser 200.00\$ par bateau. Venez vivre une expérience le 24 juin dans le cadre du Festival de la truite mouchetée.

Venez défier le maire de Saint-Alexis-des-Monts et le président du Festival de la truite mouchetée.

Les courses de bateaux-dragons sont un spectacle coloré ou la force, l'endurance et surtout le travail d'équipe se côtoie. Êtes-vous prêt à relever le défi? Formez votre équipe que vous soyez en famille, une entreprise, une organisation, une association ou tout autre regroupement spontané, venez participer et vous amuser. Le Festival compte sur vous gens de Saint-Alexis, pour faire de l'édition 2017 un grand succès!

Nous aimerions vous faire part, que les billets de tirage sont en vente au coût de 5.00\$. Vous pouvez vous les procurer dans les commerces ou au bureau du Festival.

N'oubliez pas de nous suivre sur Internet et notre page Facebook www.festivaldelatruitemouchetee.com

info@festivaldelatruitemouchetee.com Information: (819) 265-3889
René Julien, président



# Chronique environnementale

### Nouvelle chronique dédiée à l'environnement

Par ses propriétés uniques, l'eau est une ressource indispensable à la vie. Elle est présente partout, sous différentes formes et remplie de nombreuses fonctions essentielles à notre santé, notre bien-être et notre prospérité économique. L'eau, source de richesse pour la société québécoise, fait partie intégrante du patrimoine collectif du Québec. C'est pourquoi une nouvelle forme de gestion de l'eau par bassin versant voit le jour suite à l'adoption de la *Politique nationale de l'eau*, par le gouvernement provincial, en 2002. Le terme bassin versant désigne la surface géographique où toute l'eau tombée sous forme de précipi-



Bassin versant | Source : ROBVQ

tations s'écoule vers un point commun, principalement une rivière. Les eaux du territoire de Saint-Alexis-des-Monts s'écoulent principalement dans la rivière du Loup, qui prend sa source au nord de la réserve faunique Mastigouche et qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent, au sud de la municipalité de Louiseville. En 2009, le gouvernement provincial adopte la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, qui vient préciser la mission des organismes de bassins versants, soit celle de réaliser et de mettre à jour un **plan directeur de l'eau** en s'assurant une représentation équilibrée des différents utilisateurs et milieux intéressés dans la composition de l'organisme. L'ensemble du Québec est alors divisé en 40 zones de **gestion intégrée de l'eau**, dont les bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche. La gestion intégrée de l'eau tient compte de l'ensemble des activités qui ont un impact sur la ressource en eau sur un territoire donné et permet, entre autres, de concilier les conflits d'usage entre la préservation des écosystèmes et le développement économique. Ce mode de gestion favorise également une coordination plus efficace des différentes activités se déroulant sur un territoire, dans une perspective de développement durable.

L'OBVRLY œuvre déjà depuis plusieurs années à la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau de son territoire en rassemblant les différents **acteurs de l'eau** autour de la gestion intégrée de l'eau, dont la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. Un des mandats de l'organisme étant de diffuser les connaissances sur l'eau, de promouvoir la gestion de l'eau sur son territoire et de sensibiliser la population à l'importance de la ressource en eau, l'OBVRLY signera une chronique dédiée à l'environnement dans les prochaines parutions du journal municipal *Le Stalexique*. Cette chronique traitera de plusieurs sujets généraux liés à l'environnement, mais traitera également des enjeux spécifiques du territoire de Saint-Alexis-des-Monts. À la page suivante, vous trouverez une première chronique dédiée à la qualité de l'eau des lacs et des rivières.

#### La qualité de l'eau des lacs et des rivières

La qualité de l'eau est définie par la concentration des différents éléments qu'elle contient et l'effet qu'ils ont sur les écosystèmes aquatiques et l'être humain. Certains éléments contenus dans l'eau, tels que le sodium, le calcium, le phosphore et l'azote, ont d'abord une origine naturelle. Ces éléments proviennent du sol, de la faune, de la végétation et de l'atmosphère, et sont transportés dans les cours d'eau par les précipitations, le vent et le ruissellement. La concentration de ces substances est cependant modifiée par les différentes activités humaines, telles que les activités de construction, le traitement des eaux usées, les activités industrielles ou tout simplement l'application de pesticides sur la pelouse. La qualité de l'eau est également très variable selon les conditions météorologiques, la fonte printanière de la neige correspondant à une augmentation des matières en suspension et autres nutriments dans les cours d'eau.

La qualité de l'eau est jugée principalement selon l'usage que l'on en fait. Par exemple, un lac peut être jugé impropre à la baignade, mais contenir une diversité incroyable d'animaux et de plantes aquatiques. C'est pourquoi le suivi des caractéristiques physiques et chimiques est essentiel à la préservation d'une eau de bonne qualité. Sur le territoire, un réseau de suivi mensuel et permanent (*Réseau-rivières*) permet de suivre à la trace l'évolution temporelle de la qualité des principaux cours d'eau. À Saint-Alexis-des-Monts, de l'eau est prélevée à tous les mois sur la rivière du Loup à environ 20 kilomètres au nord du village. Cette région du territoire étant très peu affectée par les activités humaines, l'eau qui y est prélevée est utilisée comme référence pour le reste du territoire. Ne soyez donc pas surpris si vous apercevez des gens qui recueillent de l'eau dans des petites bouteilles à partir d'un pont. Les citoyens peuvent également participer au suivi de la qualité de leurs cours d'eau ou de leurs lacs. Pour les lacs, il est possible de s'inscrire au *Réseau de surveillance volontaire des lacs*. Ce réseau permet aux riverains soucieux de la qualité

de leur lac de prélever des échantillons d'eau et d'effectuer différentes mesures afin de dresser un portrait de la qualité de l'eau et d'en suivre l'évolution dans le temps. La qualité des cours d'eau peut également être suivie en prélevant certains organismes sensibles aux changements chimiques et physiques survenant dans leur environnement immédiat. Par exemple, la mesure de la diversité et de l'abondance de macroinvertébrés (larves d'insectes, vers, mollusques et crustacés) dans un cours d'eau permet d'obtenir de l'information sur son état de santé. Au Québec, il existe un suivi volontaire des macroinvertébrés (SurVol Benthos) auxquels les citoyens peuvent participer, avec un encadrement adéquat de professionnels.



Nymphe d'odonate | Photo : Pierre-Olivier Benoît

Pour en apprendre davantage sur la qualité de l'eau sur votre territoire, n'hésitez pas à contacter votre organisme de bassin versant. Vous pouvez également participer à la préservation de la qualité de l'eau en prenant part aux différentes activités organisées sur votre territoire.



# AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE COMITÉ TOURISTIQUE DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Nous vous invitons à assister à notre assemblée générale et prendre connaissance du rapport des activités réalisées en 2016 et de celles à venir pour 2017, ainsi que du bilan financier au 31 décembre 2016.

Suivra une période d'élection afin de combler trois postes laissés vacants suite à trois dirigeants ayant terminé leur mandat. Bienvenue à tous.

<u>Date: Jeudi le 27 avril 2017 à 19h00</u> Lieu: Salle des Aînés (31 rue Saint-Olivier, Saint-Alexis-des-Monts

Claude Guillemette, Secrétaire

#### NOUVELLES DU COMITÉ TOURISTIQUE "TOURAXE"

Avec le retour du printemps, le bureau d'accueil touristique reprend ses activités et se prépare pour la belle saison estivale qui arrive à grands pas! Encore cette année, le Comité Touristique travaille à la réalisation de nouveaux projets, afin de mettre en valeur notre beau village de Saint-Alexis-des-Monts. Aussi, tel que mentionné l'automne passé, nous sommes actuellement à construire une magnifique Galerie d'Art, localisée au 2<sup>e</sup> étage du Bureau d'accueil, et ce, pour tous les artisans de chez-nous. L'ouverture est prévue pour le mois de mai 2017.

<u>Mais</u> une Galerie d'Art a besoin de tableaux et d'œuvres de nos artisans. C'est pourquoi nous lançons une invitation spéciale à tous les artistes peintres de Saint-Alexis- des-Monts, qui désirent venir y exposer leurs œuvres! Cette invitation s'adresse aussi à tous les autres artisans d'ici, à venir exposer et vendre vos créations dans l'espace boutique réservé pour vous à cet effet. Avec le très grand nombre de visiteurs qui s'arrêtent à notre bureau chaque année, voilà une belle opportunité de faire découvrir vos multiples talents!

Afin de réserver votre espace, veuillez me contacter le plus tôt possible, soit par téléphone au 819-265 -4110 ou par courriel au : tourisme@saint-alexis-des-monts.ca Nous espérons vous voir en grand nombre!

Et surtout, n'oubliez pas de continuer à nous suivre sur Facebook sur « Tourisme Saint Alexis des Monts » pour toutes les nouvelles, événements et autres nouveautés à venir!

Alexandra Désy et toute l'équipe du Comité Touristique de Saint-Alexis-des-Monts.

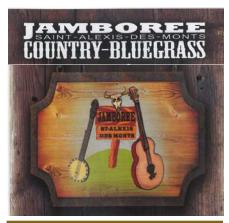
#### NOS ARTISANS EXPOSERONT....

Les artisans de Saint-Alexis-des-Monts exposeront, les 24 et 25 juin (samedi et dimanche) à la Salle de l'Âge d'Or et aux heures suivantes: Samedi de 10h00 à 17H00 Dimanche de 10h00 à 16h00

Pendant ces deux jours, vous découvrirez leurs créations artistiques et artisanales, des gens passionnés désirant vous faire découvrir leurs habilités et leurs talents qui façonnent notre identité culturelle.

C'est un beau rendez-vous! De belles trouvailles!

Avis aux artisans qui veulent réserver leur table, bien vouloir communiquer avec Mme Lise St-Onge (819) 265-2843



8è Édition du 11 au 16 juillet 2017 Le Festival « Jamboree Country & Bluegrass » se tiendra cette année, <u>du</u> 11 au 16 juillet 2017 au Complexe Sportif Aurèle-Plante au 100 rue des Loisirs.

Pour bien décrire le terme « Jamboree en musique », nous offrirons un mélange de variétés offert par des musiciens, mais aussi ponctuée par des divertissements les plus variés avec des talents en: chanson, danse, instrumentiste, animation, surprises, etc...

<u>Autre nouveauté: Exposition des créations de nos artisans locaux au 2è étage</u> (mezzanine). Une belle façon de faire *connaître « notre couleur locale »*, découvrir les talents et la créativité de nos talents locaux.

Les passeports sont dès maintenant disponibles au Bureau d'accueil touristique (près de l'église) et dans les différents commerces qui commanditent le Festival. Une belle programmation que vous découvrirez à l'intérieur de notre dépliant.

Il faut retenir entre autres:

Mardi 11 juillet: notre SOIRÉE BINGO de 19h00 à 22h00.

Mercredi 12 juillet: en après-midi, place aux danseurs en ligne avec un excellent et réputé D.J.

« « en soirée: Un spectacle rétro d'envergure signé:

PIERRE POIRIER ET SES INVITÉS DE MARQUE.

Jeudi 13 juillet: en après-midi, différents talents à découvrir. Venez faire la fête!

en soirée: HOMMAGE ET RECONNAISSANCE À NUL AUTRE QUE

**ROGER GRAVEL, ARTISTE-ANIMATEUR DEPUIS 35 ANS** 

À LA RADIO CFMJ, 99,1 de LANAUDIÈRE.

<u>Vendredi et Samedi 14 et 15 juillet:</u> Durant ces deux jours, **L'Orchestre Yanick Gravel** accompagnera plus d'une vingtaine d'artistes de la chanson country, western et bluegrass, <u>Danse aux intermissions.</u>

en après-midi: de 13h00 à 17h00 en soirée: de 19h00 à minuit.

<u>Dimanche 16 juillet</u>: sera une journée bien remplie comportant la <u>MESSE DOMINICALE</u> style BLUEGRASS vers 10h30 avec notre célébrant, le Père Denis Béland, avec musiciens et choristes (bénévoles) sous la direction de Madame Renée Johnson. Suivra le brunch (dîner sur place). Nous vous recommandons d'en faire la réservation à l'avance.

<u>Dès 13h00 débutera</u> « <u>L'ÉCHO DES MONTAGNES »</u> qui comporte de forts moments de talents et de variétés de toutes sortes. Plein de belles surprises, avec de surprenants talents de chez-nous et de la région. À ne pas manquer !

Le coût du forfait pour toute la durée du festival est en prévente au coût de 35\$, pour ceux qui habitent Saint-Alexis-des-Monts et qui ne font pas usage de roulotte ou de motorisé sur le terrain, pendant la durée du Festival et ayant leur domicile principal (adresse civique) à Saint-Alexis-des-Monts. Cette offre est d'une durée limitée et expire le 5 juillet 2017.

Pour plus d'informations, vous pourrez vous procurer notre dépliant qui sera en circulation dès le mois de mai, aux différents endroits publics et auprès de nos commerçants-commanditaires. Avec une belle programmation, nous espérons vous compter nombreux à cette 8è édition du Festival Country Bluegrass.

Jean-Louis Houle, vice-président.



#### LE CLUB HORTICOLE LE TOURNESOL vous invite

à son Assemblée Générale Annuelle ainsi que la présentation

des bienfaits de la sève du bouleau

Conférencière : Geneviève Léger Vendredi, 28 avril 2017

à 19 heures

À la Salle municipale située au 101, rue Hôtel-de-Ville à Saint-Alexis-des-Monts

Invitez un(e) ami(e), apportez votre tasse et apportez votre sourire tant apprécié!

Gratuit pour les membres, 5,00 \$ pour les non-membres

Vous pouvez en tout temps devenir membre du club horticole en vous procurant la carte au coût de 10 \$ par année.

Information: 819-265-3124

#### Privilèges du membre de notre club

Droit de vote et participation au conseil d'administration

Accès gratuit aux activités et conférences

Escompte chez plusieurs commerçants de la région

Utilisation de parcelles au jardin communautaire

Ventes **de** plantes

Visites de jardin

Support au démarrage- Partage de trucs et connaissances

#### NOUVEAU

Banque de semences Échanges de plants

Support au démarrage



#### LA SOCIÉTÉ ALEXIMONTOISE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE RECHERCHE

Nous sommes particulièrement à la recherche de cartes mortuaires, photos, signets ou avis de décès des personnes suivantes :

#### **FAMILLES ALLARD**

Florence (fille de Alfred & Marie-Jeanne Beauclair) décédée le 10 avril 1939
Laurent (fils de Alfred & Marie-Jeanne Beauclair) décédée le 20 avril 1942
Alfred (fils de Arthur & Cordélie Beauchemin) décédé le 27 décembre 1953,

époux de M.-Jeanne Beauclair

Julianna (fille de Arthur & Cordélie Beauchemin) décédée le 10 août 1922 Délia (fille de François & Sophie Duval) décédée le 10 novembre 1922,

épouse de Alexis Robert

Philorum (fille de François & Sophie Duval) décédée le 22 janvier 1922

Joseph (fils de François & Sophie Duval) décédée le 15 janvier 1930, époux d'Aurélie Giguère
Guy (fils de Gérard & Yvette Allard) décédé le 5 juillet 1996, époux de Ginette Loiselle

Olivier (fils de Jonas & Marie Laperrière) décédé le 17 novembre 1940,

époux de Edwidge St-Germain

Jean-Baptiste Olida

(fils de Joseph & Rose-de-Lima Fréchette) décédé le 3 janvier 1945

(fille de Joseph & Aurélie Giguère) décédée le 26 juin 1962, épouse de Arthur Lemay

Colombe (fille de Omer & Edwina Brûlé), épouse Lévis Vallières

Sophie (fille de Paul-Yvon & Marguerite Desclos) décédée le 19 janvier 1995
Laurette (fille de Philias & M.-Louise Fréchette) épouse de Gustave Auger
Marguerite (fille de Wilbrod & Rosalma Corriveau) décédée le 11 juin 1978,

épouse de Jean-Paul Decoste

#### **FAMILLES ARMSTRONG**

James (fils de Wallace & Édesse Brûlé) décédé le 4 juin 1939, époux de Emma Ouellet

#### FAMILLES ARSENAULT

Enfants de Joseph Arsenault & Sophie Morin (Malvina, Alfred, Louise, Régis, Rose-Anna) Enfants de Xavier Arsenault & Délia Paquin (Xavier, Pierre, Hilaire, Odilon, Délima) Gabriel-Aurélien (fils de Arthur & Angélina Vincent), époux de Rose-Alma Corbeil

La Société Aleximontoise d'Histoire et de Généalogie serait heureuse de numériser vos archives familiales et de compléter sa collection afin d'en faire une publication qui sera un hommage à nos parents et amis disparus.

N'hésitez pas à contacter Mme Thérèse St-Onge au numéro de téléphone suivant : (819) 265-2046 poste 2801 ou à l'adresse électronique tstonge@saint-alexis-des-monts.ca. Mme St-Onge vous indiquera la marche à suivre.

Nos remerciements à tous ceux et celles qui ont déjà répondu à notre demande dont : Hélène Lessard, Céline et Louis Milot, Marguerite Lemay-Rabouin, Line Vallières, René Arsenault, Robert Mc Murray & Jeanne Soucy PRÉSENTATION EN PRIMEUR

# LEGO BATMAN LE FILM

VENDREDI 28 AVRIL 2017 - 19H00 SALLE COMMUNAUTAIRE ST-ALEXIS-DES-MONTS





### Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



101 Hôtel-de-Ville Saint-Alexis-des-Monts, Qc, J0K 1V0

Téléphone : 819-265-2046 Télécopie : 819-265-2481

Courriel : <u>info@saint-alexis-des-monts.ca</u> Site web : <u>www.saint-alexis-des-monts.ca</u>

Nos heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h30—12h00 et

13h00—16h30

Vendredi: 9h00—12h00 et 13h00—16h00

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

**MAIRE** 

Michel Bourassa

**CONSEILLERS (ÈRE)** 

Monsieur Pierre Meunier Madame Lorraine L. Lambert Monsieur Pierre Picotte Monsieur Jean-Pierre Frappier Monsieur Alexis Charbonneau Madame Mélanie Lacoursière